

LETTRE FINANCIÈRE

MENSUELLE

FÉVRIER 2026

Deux événements majeurs ont dominé le mois de février. Le « SaaSocalypse » a ébranlé le secteur des logiciels par abonnement, puis la Cour suprême des États-Unis a invalidé les tarifs douaniers du président Donald Trump, forçant Washington à revoir son approche en matière de commerce. Ces développements ont entraîné une rotation sectorielle, certains investisseurs se tournant aussi vers les marchés à l'extérieur États-Unis.

LE « SAASPOCALYPSE » ET L'INVALIDATION DES TARIFS INCITENT LES INVESTISSEURS À REVOIR LEUR STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le mois de février a été marqué par ce que l'on appelle désormais le « SaaSocalypse ». Ce terme, combinaison de SaaS (pour « software as a service ») et d'apocalypse, désigne la remise en question du modèle économique des entreprises de logiciels face à l'accélération de l'intelligence artificielle (IA) générative. L'élément déclencheur a été l'annonce des nouvelles capacités de Claude Code et de Cowork, des outils développés par Anthropic, dont le dévoilement a été suivi d'une chute de près de 10 % de l'indice S&P 500 Software au cours de la première semaine du mois. Les modèles de tarification traditionnels, basés sur le nombre d'utilisateurs, sont remis en question en raison de la hausse potentielle de la productivité, qui réduirait le nombre de licences nécessaires.

Malgré cette volatilité à court terme, nous pensons que les logiciels demeureront le pilier central de cette révolution technologique. Les logiciels constituent le système de référence et la source principale de vérité pour les données critiques, et l'IA ne peut fonctionner sans un accès structuré aux informations d'une entreprise. Autrement dit, un agent IA ne sera efficace que s'il est ancré dans ces plateformes logicielles, qui assurent la gouvernance, la sécurité et la gestion

des accès aux données. Les éditeurs de logiciels qui s'adapteront à ce changement technologique deviendront l'infrastructure de contrôle indispensable à l'exécution de l'IA en entreprise.

L'invalidation des tarifs douaniers profite aux marchés hors États-Unis

Le 20 février dernier, la Cour suprême des États-Unis a invalidé les droits de douane imposés par l'administration Trump en vertu de l'International Emergency Economic Powers Act (IEEPA), marquant un tournant majeur pour le paysage commercial nord-américain. Le tribunal a statué que cette loi sur les pouvoirs d'urgence ne confère pas au président l'autorité de mettre en œuvre des droits de douane, une prérogative qui appartient au Congrès. Plutôt que de se résigner, la Maison-Blanche a immédiatement invoqué l'article 122 du Trade Act de 1974, une disposition permettant l'imposition de mesures temporaires pour contrer d'importants déficits de la balance des paiements. Une surtaxe mondiale de 10 à 15 % a ainsi été annoncée.

Cependant, contrairement aux mesures précédentes, celle-ci n'a qu'une durée de vie de 150 jours, à moins d'un prolongement législatif autorisé par le Congrès.

Pour les investisseurs canadiens, l'impact de cette transition demeure marginal. Le gouvernement américain a confirmé que les marchandises conformes aux règles d'origine de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) seront exemptées de cette nouvelle surtaxe.

Étant donné les événements énumérés précédemment, il n'est pas surprenant d'observer une rotation sectorielle des investissements et une redistribution de ceux-ci au profit des marchés boursiers situés à l'extérieur des États-Unis. Ainsi, l'indice S&P 500 a reculé de 0,8 % alors que le Dow Jones a progressé de seulement 0,2 % au cours du mois de février.

À l'opposé, le marché canadien s'est nettement distingué avec une hausse de 7,6 % de l'indice S&P/TSX. Le secteur des matériaux s'est de nouveau montré le plus performant, ayant bondi de 21,6 % au cours du mois.

Les marchés européens ont également offert une performance globalement intéressante; l'indice FTSE 100 (Royaume-Uni) a augmenté de 6,7 %, le DAX 30 (Allemagne), de 3,0 %, et le CAC 40 (France), de 5,6 %. Le Nikkei 225 (Japon), qui surperforme depuis le début de l'année, a conclu le mois avec un gain de 10,4 %.

En ce qui concerne les titres à revenu fixe, l'indice obligataire universel FTSE Canada a augmenté de 1,6 %, alors que les taux d'intérêt ont baissé sur l'ensemble des échéances.

Une croissance économique en demi-teinte des deux côtés de la frontière

Au Canada, les données publiées à la fin du mois de février ont révélé une contraction de 0,6 % en rythme annualisé du produit intérieur brut (PIB) réel au quatrième trimestre 2025, un résultat nettement inférieur à la stagnation anticipée par la Banque du Canada. Sur l'ensemble de l'année 2025, la croissance s'est limitée à 1,7 %, son rythme le plus faible depuis la crise pandémique. Toutefois, ce chiffre masque une réalité plus nuancée. La baisse du PIB a été principalement attribuable à un déstockage massif des inventaires par les entreprises.

À l'inverse, la demande intérieure a fait preuve d'une vigueur surprenante avec un bond de 2,4 %. Cette résilience est portée par deux moteurs principaux :

- La consommation des ménages, en hausse de 1,7 % grâce aux services et aux loyers.
- L'investissement public, avec une progression fulgurante de 20,4 % liée à l'acquisition de systèmes d'armement pour répondre aux normes de l'OTAN.

En ce qui concerne l'emploi, le mois de janvier a montré une perte nette de 24 800 postes. Si ce chiffre semble

alarmant, il cache un transfert de qualité : alors que les emplois à temps partiel ont chuté de près de 70 000, le marché a créé 44 900 emplois à temps plein. Enfin, l'inflation en janvier a ralenti à 2,3 % en variation annuelle, comparativement à 2,4 % en décembre. Aux États-Unis, le PIB réel a progressé de 1,4 % au quatrième trimestre, un ralentissement notable après les sommets de 4,4 % et 3,8 % enregistrés respectivement aux deuxième et troisième trimestres de 2025. Pour l'année complète, la croissance américaine s'est établie à 2,2 %. Le dynamisme américain reste soutenu par la révolution technologique. Les investissements liés à l'IA demeurent un pilier central, avec une accélération spectaculaire de 36,1 % des dépenses en équipements informatiques au dernier trimestre.

Le marché du travail américain a débuté l'année 2026 sur une note positive avec 130 000 emplois créés en janvier, faisant passer le taux de chômage de 4,4 % à 4,3 %. Cependant, la prudence est de mise : une révision majeure des données historiques a révélé que la création d'emplois en 2025 s'est avérée beaucoup plus faible qu'initialement estimée.

Quant à l'inflation aux États-Unis, l'IPC total a reculé à 2,4 % en janvier, tandis que l'inflation sous-jacente (excluant l'énergie et l'alimentation) s'est établie à 2,5 %. Les données ont indiqué une stabilité remarquable du prix des biens, inchangés depuis quatre mois, alors que les services ont encore montré une légère accélération, soit 0,4 % sur le mois.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- L'annonce des nouvelles capacités de Claude Code et Cowork a été suivie d'une chute de près de 10 % de l'indice S&P 500 Software.
- La Cour suprême américaine a invalidé les tarifs douaniers fondés sur l'IEEPA; Washington a réagi en imposant une surtaxe mondiale de 10 % à 15 % pour 150 jours. Les marchandises conformes à l'ACEUM demeurent exemptées.
- Le S&P 500 s'est replié de 0,8 %, alors que le S&P/TSX a avancé de 7,6 %.
- Au Canada, le PIB canadien a reculé de 0,6 % au quatrième trimestre de 2025. Aux États-Unis, l'économie a crû de 1,4 % sur la même période.



Bobby Bureau, MBA, CIM®

Gestionnaire principal, Revenu fixe
Gestionnaire de portefeuille

DONNÉES ÉCONOMIQUES ET DEVISES

STATISTIQUES AU 28 FÉVRIER 2026								
CANADA			ÉTATS-UNIS			DEVISES		
Chômage (janvier)	6,5 %	↓	Chômage (janvier)	4,3 %	↓	USD / CAD	0,73	↑
IPC (janvier)	2,3 %	↓	IPC (janvier)	2,4 %	↓	USD / EUR	1,18	↑
Billet Trésor 3 mois	2,20 %	↓	Billet Trésor 3 mois	3,66 %	↑	JPY / USD	156,05	↓
Obligation 5 ans	2,66 %	↓	Obligation 5 ans	3,50 %	↓	Les flèches indiquent la tendance depuis la publication de la dernière donnée mensuelle ou de fin de mois.		
Obligation 10 ans	3,13 %	↓	Obligation 10 ans	3,94 %	↓			
S&P/TSX	34 340	↑	Dow Jones - Industrielles	48 978	↑			
			S&P 500	6 879	↓			

SOURCE : Bloomberg.

RENDEMENTS DES MARCHÉS

RENDEMENTS TOTAUX EN DOLLARS CANADIENS AU 28 FÉVRIER 2026

	AAD	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	0,35 %	0,54 %	2,63 %	4,03 %	2,95 %
OBLIGATIONS					
Indice des obligations universelles FTSE Canada	2,25 %	0,94 %	2,58 %	4,92 %	0,83 %
Indice des obligations globales à court terme FTSE Canada	1,15 %	0,90 %	3,68 %	5,06 %	2,23 %
Indice adapté gestion privée Eterna ¹	2,48 %	1,09 %	3,73 %	5,27 %	1,91 %
Indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada	2,48 %	1,37 %	3,80 %	5,56 %	1,40 %
Indice des obligations globales à long terme FTSE Canada	3,74 %	0,52 %	-0,26 %	3,84 %	-1,67 %
INDICES BOURSIERS NORD-AMÉRICAINS					
Canada - S&P/TSX Composite	8,63 %	10,06 %	38,79 %	22,89 %	17,10 %
États-Unis - Standard & Poor's 500	0,01 %	-1,75 %	10,43 %	21,84 %	15,79 %
États-Unis - Dow Jones Industrial Average	1,44 %	0,51 %	7,21 %	16,65 %	13,30 %
INDICES BOURSIERS INTERNATIONAUX					
Royaume-Uni - FTSE-100	9,57 %	11,80 %	29,22 %	19,85 %	15,89 %
France CAC-40	5,32 %	4,93 %	13,49 %	9,60 %	9,55 %
Allemagne - DAX	3,35 %	5,36 %	20,28 %	22,43 %	13,98 %
Japon - Nikkei-225	16,64 %	14,32 %	44,05 %	23,15 %	8,28 %
Hong Kong - Hang Seng	2,71 %	-0,02 %	8,95 %	10,57 %	-0,46 %
Australie - S&P/ASX 200	11,84 %	13,13 %	21,82 %	10,16 %	6,37 %
DEVISES					
\$ É.-U. versus \$ CAN	-0,61 %	-2,41 %	-5,68 %	-0,02 %	1,38 %

SOURCE : Bloomberg. NOTES : Les rendements sur les périodes de 3 ans et 5 ans sont annualisés.

¹ L'Indice Adapté Gestion privée Eterna est composé à 60 % de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada et à 40 % de l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada.

Ce document est destiné à un usage personnel seulement. En aucun cas ce document ne peut être reproduit en tout ou en partie, sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit de Eterna Groupe Financier. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document sont sujettes à changement selon les conditions du marché ou toute autre conjoncture. Les points de vue exprimés sont offerts à titre information et aucune prise de décision de placement ne devrait reposer sur ces derniers. Ils ne tiennent pas compte des objectifs de placements spécifiques, de la situation financière ou des besoins particuliers propres à chaque investisseur. Ils ne constituent pas des conseils juridiques, fiscaux, comptables ou en placement. Il est recommandé aux investisseurs potentiels de consulter leurs propres conseillers et de tirer leurs conclusions sur les avantages et risques liés aux investissements mentionnés dans ce document.

